



Traité Brakhot

Michna 4 - Chapitre 2

האומנין קורין בראש האילן או בראש הנדבך, מה שאינן רשאים לעשות כן בתפילה.

Les artisans (les ouvriers) [peuvent] réciter [le Shema'] en haut d'un arbre ou sur un mur de pierre, ce qu'ils ne sont pas autorisés de faire pour la prière (la 'amida).



Rabbi 'Haïm Kanievsky

Recueil autobiographique. Histoires, anecdotes, enseignements classés par thèmes et une centaine de photos en couleur.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions